

**QUESTIONNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES ET
NOTIONNELS CONCERNANT LES POLITIQUES
LINGUISTIQUES FAMILIALES CHEZ DES
FAMILLES TRANSNATIONALES MAROCAINES ET
INDIENNES : UNE ÉTUDE COMPARATIVE**

Shahzaman Haque, Françoise Lelièvre

► **To cite this version:**

Shahzaman Haque, Françoise Lelièvre. QUESTIONNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES ET NOTIONNELS CONCERNANT LES POLITIQUES LINGUISTIQUES FAMILIALES CHEZ DES FAMILLES TRANSNATIONALES MAROCAINES ET INDIENNES : UNE ÉTUDE COMPARATIVE. Mélanges CRAPEL, Centre de recherches et d'applications pédagogiques en langues, 2020, pp.43-54. hal-02508222

HAL Id: hal-02508222

<https://hal-inalco.archives-ouvertes.fr/hal-02508222>

Submitted on 13 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**QUESTIONNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES ET
NOTIONNELS CONCERNANT LES POLITIQUES
LINGUISTIQUES FAMILIALES CHEZ DES FAMILLES
TRANSNATIONALES MAROCAINES ET INDIENNES :
UNE ÉTUDE COMPARATIVE**

**Shahzaman Haque
Françoise Le Lièvre**
PLIDAM, EA 4514

Mots-clés

Politique linguistique familiale – méthodologie - ethnographie – famille indienne migrante en Europe – famille marocaine immigrante en France

Keywords

Family language policy – methodology – ethnography – Indian immigrant family in Europe – Moroccan immigrant family in France

Résumé

Cet article est le fruit d'un travail mené d'une part auprès d'une famille migrante marocaine transnationale et d'autre part auprès de familles migrantes d'origine indienne installées en France, Suède, Norvège et Finlande. Le travail vise à aborder les questions de complexité méthodologique et notionnelle quant aux politiques linguistiques familiales envisagées à travers le prisme de la transmission ou de la non-transmission des langues dans les fratries.

Abstract

This article is the result of research carried out with a transnational Moroccan migrant family and with migrant families of Indian origin living in France, Sweden, Norway and Finland. The work addresses the issues of methodological and notional complexity regarding family language policies through the questions of the transmission or non-transmission of languages in families.

Introduction

Dans le présent article conçu dans une perspective ethnographique enracinée dans le terrain familial considéré comme le lieu central de la production de théories, de données et d'interprétations, nous traiterons de la complexité méthodologique et notionnelle à cerner les politiques linguistiques familiales. L'objectif de ce travail, dans le but d'illustrer à la fois des parcours linguistiques tant des points de vue individuels que familiaux, est de proposer une réflexion méthodologique sur les techniques d'enquête, de recueil de données¹ et enfin, la position du sujet enquêteur en situation immersive. Nous considérerons l'expérience ethnographique comme partie intégrante de l'analyse en ce qu'elle pose la problématique de la compréhension des pratiques de l'autre (Panis, 2014) et de celle du chercheur. Le positionnement du chercheur qui oscille constamment entre deux pôles, entre « *outsider* » et « *insider* » pour reprendre la terminologie de Goodenough (1956) et de Pike (1990), est en constante reconfiguration et soumis à un questionnement lors des différentes interactions avec les participants. Il est aussi fort probable que les informations recueillies puissent être altérées par les participants, car il n'est pas facile d'évaluer scientifiquement l'effet du facteur personnel (Olivier De Sardan 2015), les enquêtés eux-mêmes ne sont pas exempts de manipulations.

Il nous semble qu'interroger les questions de transmission ou de non-transmission des langues dans les fratries du point de vue des politiques linguistiques familiales est primordial, puisque comme l'a écrit Bernard Spolsky (2004) « [...] c'est la politique linguistique au niveau de la famille qui détermine finalement le maintien ou la perte d'une langue ». À la suite de Fishman (1991), nous considérons la famille comme le lieu qui agit à la manière d'une frontière naturelle, un barrage contre les pressions extérieures. Selon Haque (2019 :10), « [...] investiguer la famille comme lieu de transmission ou de non-transmission des valeurs linguistiques et culturelles nous apparaît donc capital de même que la théorisation du rôle de la famille quant aux choix et l'idéologie linguistique au sein du foyer ». Comme l'ont montré également Spolsky (2019), mais aussi Lüdi et Py (2003), les familles opèrent comme les lieux d'une « double médiation » dans lesquels « [...] les enfants médiatisent les relations des parents avec la région et la langue d'accueil et les parents médiatisent les relations des enfants avec la région et la langue d'origine ». Sous-tendues par des processus dynamiques - dont des dynamiques identitaires - des médiations entre la/les langues d'origine et la langue d'accueil sont à l'œuvre (Deprez 1994). Nous tombons d'accord avec Jan Blommaert quand, dans l'avant-propos de l'ouvrage de Shahzaman Haque (2019), il précise « [...] *family language policy research is not a study of families ; it is a study of society in its very complex concreteness* ». À un moment où des travaux conséquents dans le domaine francophone (Haque, 2019) ont montré les dynamiques langagières et sociales opérantes dans les politiques linguistiques familiales des familles migrantes,

¹ À la suite de Panis.

transnationales (Léglise 2019), il apparaît primordial d'interroger les aspects méthodologiques dans le domaine. C'est ce que cet article se propose de questionner, à deux voix, à partir de terrains différents, en questionnant comment les enquêtés se représentent la gestion et la régulation entre leurs langues, « l'entrelacement » de leurs langues pour reprendre une expression empruntée à Cécile Canut (2008). Il s'agit pour nous de questionner, de façon modeste, comment il est possible de mettre au jour d'éventuelles politiques linguistiques familiales qui sont la plupart du temps non verbalisées parce qu'elles ne correspondent pas aux politiques linguistiques officielles, ni même aux représentations que les différents membres de la fratrie ont de la transmission, de l'apprentissage ou même des conduites qu'ils imaginent devoir tenir. Les parents font des choix et prennent des décisions - implicites ou explicites - concernant l'apprentissage ou la transmission de telle ou telle langue à leurs enfants (Deprez 1996). De même, plusieurs études (Tuominen 2009 ; Haque 2019) ont montré le rôle important des enfants à orienter les pratiques langagières familiales en faveur des langues du pays d'accueil, devenant eux-mêmes des acteurs cruciaux des politiques linguistiques familiales.

Nous nous appuyons, d'une part, sur le travail mené auprès d'une famille migrante marocaine transnationale et d'autre part sur celui mené auprès de familles migrantes d'origine indienne installées en France, Suède, Norvège et Finlande. Notre travail cherche à montrer comment chacun de nous se positionne par rapport à son propre terrain en tant qu'*outsider* complet (famille d'origine marocaine) et mitigé entre *outsider* et *insider* auprès des membres de la famille d'origine indienne. Nous chercherons aussi, de façon exploratoire, à comprendre comment les enquêtés - dans une mise en scène de soi et des autres - verbalisent leur réalités linguistes à l'articulation entre différents espaces tant linguistiques que géographiques et sociaux. Les constations faites ici nous amèneront à proposer d'envisager le terrain comme un lieu narratif pluriel de même qu'un espace social, temporel et géographique complexe et dynamique.

1. Le chercheur en situation immersive : contraintes et positionnements

1.1 Contraintes de l'enquête qualitative

Il apparaît qu'enquêter au sein du cercle familial peut s'avérer une démarche délicate pour le chercheur tant du point de vue de l'accès au cercle de l'intime que d'un point de vue méthodologique (Deprez 1996). En effet, comme le souligne Olivier De Sardan (2015), « L'enquête n'est pas le coloriage d'un dessin préalablement tracé, c'est l'épreuve du réel auquel une curiosité préprogrammée est soumise ». On ne peut pas nier que l'identité de l'enquêteur tout comme son origine, son ethnie, ses pratiques langagières et même sa position en tant que représentant d'une institution, jouent indéniablement un rôle dans l'interaction avec les participants lors de la collecte de données empiriques. On avancera que si enquêteurs et enquêtés partagent une même culture ainsi qu'une même langue d'origine, cela débouchera sur plus de coopération de la part des enquêtés sur le terrain, voire une ambiguïté

moindre dans les informations recueillies. Mais les connaissances ainsi produites ne sont rien d'autre que des approximations plausibles ; une même filiation linguistique et culturelle entre chercheurs et participants n'est pas en soi une garantie de fiabilité absolue dans le recueil des données. Notons aussi qu'une part non négligeable des comportements peut se trouver modifier par la présence du chercheur et l'observation peut être elle-même à l'origine de perturbations. Rappelons à cet effet, l'étude de terrain menée par Beoku-Betts (1994) au sein de sa propre communauté, étude au cours de laquelle le fait que Beoku-Betts ait été une femme noire « ne fut pas suffisant » - pour reprendre le titre de l'un de ses articles - puisqu'elle se retrouva dans la position « d'une étrangère », vue avant tout par les membres de sa propre communauté comme une femme active ayant fréquenté l'université. Avoir des pratiques langagières et culturelles identiques ne va pas forcément non plus dans le sens d'une simplification des rapports entre enquêteurs et enquêtés. Pour traiter de cette contextualisation personnelle, nous citerons l'enquête que nous avons menée en Suède auprès d'une famille d'origine indienne, enquête au cours de laquelle notre statut de doctorant a semblé faire obstacle à une relation de confiance avec la famille enquêtée avec laquelle nous partageons pourtant une langue commune, l'hindi mais aussi le fait d'avoir vécu à New Delhi. Seule l'intervention d'un tiers - en l'occurrence une professeure à Göteborg, indienne elle-aussi, - a mis la famille en confiance lors de notre présence.

1.2 Le positionnement du chercheur : une constante reconfiguration

Dans une fratrie transnationale², microcosme diglossique et souvent conflictuel, des phénomènes de médiation se produisent entre les différents membres, la maîtrise et les représentations des langues et de leur statut jouent un rôle important dans le choix des langues non seulement en termes de transmission, mais aussi de communication mono-bi ou plurilingue et ce de façon dynamique suivant les contextes. Dans le cas de l'enquête conduite dans la famille transnationale d'origine marocaine, notre positionnement se situe à l'articulation entre celui d'intime de la famille et celui de chercheur. C'est à travers l'analyse des récits de vie et des récits de langues recueillis pendant plusieurs semaines auprès de certains membres de la famille enquêtée établie à Angers que nous avons tenté de comprendre comment les compétences linguistiques se co-construisent et se disent au chercheur en situation immersive.

Des propos informels tenus lors de discussions amicales font partie de nos données et nous ont permis de faire des observations qui viennent quelques fois contredire les propos tenus par nos enquêtés, comme nous le verrons un peu plus loin. Pour approcher au plus près des politiques linguistiques familiales conduites par

² Nous avons jusqu'à maintenant eu recours au terme de « migration » pour traiter de l'installation de la famille enquêtée en France, nous préférons ici le terme de « transnational » pour insister sur le fait que la famille multiplie les allers et retours entre la France et le Maroc. Le terme de « migration » comme le souligne Deprez donne à voir « deux points statiques et opposés », avec une attente d'« assimilation linguistique et culturelle » (Deprez, 2006 :119).

la famille, nous avons à l'esprit de nous consacrer à des entretiens, moyen privilégié et économique pour produire des données discursives. Lors des entretiens que nous avons enregistrés, nous avons, en particulier, voulu aborder les représentations des langues (Moore 2001) présentes dans les répertoires, les attitudes envers le bi/plurilinguisme par rapport aux idéologies linguistiques du pays d'accueil comme de celui d'origine de certains locuteurs de la génération de K. Il s'agissait pour nous de parvenir à l'émergence d'une parole, mais nous ne pouvons pas nier une certaine « mise en scène » (Panis 2014) puisque nous avons imposé à nos interlocuteurs le sujet de conversation. Les entretiens que nous avons menés avec K. et certains de ses amis avaient pour but de formaliser notre recueil de données en invitant volontairement nos interlocuteurs à s'exprimer sur leurs politiques linguistiques familiales. Les entretiens tels qu'ils se sont déroulés ont oscillé entre deux pôles, que De Sardan³ qualifie de « consultation » et « d'expérience ». Les données produites ne sont que des approximations plausibles, c'est-à-dire, qu'elles rendent approximativement mais plausiblement compte des réalités de référence.

2. La famille transnationale : pluralité des espaces

2.1 Convocation d'espaces multiples chez les enquêtés

Ce que nous savons grâce à des propos tenus lors de discussions informelles tant par K. (génération B.) que par M, sa fille (génération C.) c'est – et cela constitue en quelque sorte le mythe fondateur du départ vers la France – c'est que le père de K. a quitté Casablanca en 1950. À l'époque K., le fils aîné, est un jeune adolescent inquiet de la situation économique de sa famille, qui vit dans des conditions difficiles. Rusant, il parvient à convaincre son père (génération A.), qui ne parle ni ne lit le français, que la France oblige « les Marocains » à partir travailler en France. Il signera donc son contrat pour partir en France croyant ne pas avoir le choix. Quand nous le rencontrons, K. est à la retraite, divorcé de la mère de M. depuis de nombreuses années, deux fois remarié, il vit entre Angers et Casablanca - où habite sa nouvelle épouse - selon des périodes qui varient. M. est née en Belgique en 1971 où son père travaille à l'époque. Nous sommes amies depuis quelques années du fait que sa fille (génération D) et notre fils fréquentent la même école maternelle. L'espace géographique (Maroc, France mais aussi Belgique) de notre famille enquêtée n'est pas figé : si son parcours la lie initialement à Casablanca, ses déplacements doivent être envisagés comme un espace transnational à l'intérieur duquel se déroulent différents événements qu'ils soient familiaux, sociaux, économiques mais aussi politiques. J'apprends par M., lorsque je l'interroge sur les différents déplacements, que K. a fait connaître à sa famille (à sa première femme donc, à ses trois filles et son fils aîné) que ce sont les opportunités professionnelles qui ont dessiné la carte de leurs mobilités : tantôt au Maroc, tantôt en France, tantôt en Belgique – où réside une partie de la famille de feu sa première femme. Des

³ J.P. Olivier de Sardan, *op.cit.*, p. 51.

événements médicaux participent aussi de leurs différents déplacements en particulier pour K. qui à l'époque où nous le rencontrons séjourne en France du fait de son état de santé qui requiert un suivi médical. Lors de nos séjours dans la famille (celle de M. – divorcée - et de L.), tant en France qu'au Maroc, nous observons que K., avec qui nous avons noué des liens d'amitié, détient une autorité due à sa position dans la fratrie. Cette autorité est renforcée par le fait qu'il a été à l'origine de la migration vers la France de son père qui a ensuite été rejoint par le reste des membres de la famille. Il est tantôt un consultant que nous sollicitons quant à ses connaissances, tantôt un guide, qui nous oriente et nous aide tant dans nos déplacements lors de nos séjours au Maroc que lors différentes situations de communication. K. détient aussi cette autorité sur certains de ses congénères originaires de Casablanca du fait de sa connaissance très fine de la communauté marocaine à Angers, mais aussi du fait que sa famille est une vieille famille casablancaise.

D'un point de vue linguistique, dans la famille telle qu'elle se compose à l'époque où nous menons notre travail de recherche, 3 langues sont présentes, à savoir l'arabe avec ses deux composantes : dialectal et classique et le français, langue familiale à part entière, qui existait dans l'environnement familial bien avant la phase de migration des arrière-grands-parents. M. est pratiquante et lit le Coran. Comme nous l'observons lors des différents moments passés chez eux en France, en particulier lors de dîners pris en commun :

- M. parle français avec sa fille, toutes deux s'adressent en français à leur père et grand-père qui réside chez elle quand il revient de Casablanca ;
- K. peut quelques fois recourir à l'arabe avec sa fille qui lui répond soit en français, soit en arabe, suivant les sujets de conversation. K. parle aussi français avec sa fille, le choix de la langue dépendant du thème de la discussion et du souhait de m'inclure ou non dans les échanges ;
- K peut aussi parler arabe à sa petite-fille qui lui répond alors en français ;
- il peut arriver qu'en ma présence K. s'exprime en arabe pour raconter une plaisanterie, elle sera alors traduite à mon intention par M ;
- malgré ce que dira M. quand nous l'interrogeons, il lui arrive de parler arabe à sa fille qui lui répond en français, ce qui nous est confirmé par des discussions que nous avons pu surprendre dans la cuisine ;
- L. refuse de parler arabe avec sa mère, son grand-père ou ses oncles et tantes, elle invoque le fait que sa maîtrise est insuffisante. Au Maroc, elle a toujours la même pudeur quant à prendre la parole en arabe. Elle ne le fait pas non plus avec les membres de sa famille élargie. Il lui arrive de le faire chez des commerçants quand il s'agit de se faire comprendre, mais toujours seule. C'est

que nous comprenons quand nous lui demandons comment elle se débrouille dans les magasins quand elle va faire les courses sans être accompagnée.

- enfin remarquons que M. et L. se sont toutes deux lancées dans l'apprentissage de la langue arabe classique dans une association et L. a, pendant quelques années, suivi des cours d'arabe dialectal tous les samedis matin.

Ces quelques éléments nous permettent d'avancer que les observations conduites, de même que les propos recueillis de façon informelle ou lors de l'enquête, nous ont permis d'observer qu'à travers un processus mutuel à plusieurs dimensions chaque langue du répertoire langagier de nos enquêtés joue des fonctions spécifiques selon les représentations qu'en possèdent les locuteurs dans le contexte de l'enquête en lien avec les différents espaces évoqués.

2.2 « Bon je vous laisse entre femmes » ou un triple niveau interprétatif

Lors des entretiens, K. est un narrateur qui parle de son propre vécu et du vécu des membres de sa communauté, il est donc souvent à la fois informateur et consultant. Lors des entretiens que nous menons avec différents membres de sa famille ou avec certains de ses amis, K. s'exprime au titre de sa compétence sur sa famille et sur sa communauté en général. À propos de l'un de ses amis, invité chez M., pour que je puisse l'interroger, K. déclare :

« Il arrive quand même à parler un petit peu, à se débrouiller pour s'en sortir, il comprenait ce qu'on lui disait, les mots simples tout simplement. La majorité des femmes marocaines, elles ont appris à parler français avec leurs enfants ».

Cette expertise avancée quant aux questions de langues dans les familles est exprimée à plusieurs reprises. K. traduit nos questions à destination de son ami et s'autorise à répondre à sa place sans attendre sa réponse :

- *Je voulais juste vous demander pourquoi votre ami [...] il n'a jamais appris à parler français, d'après vous ?*
- *Avec le travail et l'occupation de ses enfants et l'éducation de ses enfants, il n'avait pas le temps. Il travaille jusqu'à 12 heures par jour et quand il rentre chez lui il est tellement fatigué.*
- *Et sur le chantier, comment il s'exprimait ?*
- *Il s'exprimait comme il s'est exprimé devant vous.*
- *Et il en parle des fois de ça ? Il dit qu'il n'a pas eu le temps ?*
- *Il n'avait pas le temps au moment où il avait l'occasion d'apprendre, juste au début. Quand il est arrivé en France, il n'avait même pas ça dans la tête, d'apprendre. L'essentiel pour lui c'était de travailler et gagner sa vie, en général je parle pas que pour lui mais pour tout le monde, sauf certaines personnes, moi j'ai eu la chance que mes parents aient été ici et malgré les études et tout ça on a toujours un accent.*

- Et donc à ses enfants il ne leur a jamais parlé français en fait ?
- Non il n'a jamais parlé français, il parle directement en arabe.

Dans les entretiens, on oscille donc entre des informations sur le monde et des informations sur le point de vue de K. et sur la façon dont les échanges langagiers et les choix de langues s'organisent. Ajoutons à cela que K. intervient aussi en donnant des informations sur la structure communicationnelle et sur l'organisation de l'entretien, ce qui nous amène à dire que nous nous situons à un triple niveau interprétatif. Ainsi lors des entretiens que nous conduisons avec l'une de ses sœurs, après avoir initié les débuts de l'entretien et avoir participé aux échanges, K. déclare : « Bon, je vous laisse entre femmes », indiquant ainsi à la fois son autorité bienveillante sur la situation et son autorisation à nous laisser investiguer le terrain qui correspond à une construction à plusieurs niveaux : entre mise en scène de soi et mise en scène des autres.

Les définitions traditionnelles associent la famille à un certain espace géographique restreint – un pays – et un espace social clos – un foyer. Mais cette définition nous semble extrêmement restrictive en particulier pour les familles en situation transnationale. L'espace géographique (Maroc, France mais aussi Belgique) de notre famille enquêtée n'est pas figé : si son parcours la lie initialement à Casablanca, ses déplacements doivent être envisagés comme un espace transnational à l'intérieur duquel se déroulent différents événements qu'ils soient familiaux, sociaux, économiques mais aussi linguistiques. Nous sommes dans un espace en constante reconfiguration et ce à plusieurs niveaux dont un niveau narratif.

3. Enquêter auprès de familles d'origine indienne en Europe

3.1 Une approche monographique, ethnographique qui n'est pas sans difficulté de terrain

La recherche menée sur quatre familles immigrantes d'origine indienne a fait partie d'un projet de doctorat mené à l'Université de Grenoble III durant à peu près cinq ans et demi pour se terminer en 2012 (Haque 2012). Trouver des familles pour cette étude a été l'un des principaux écueils auxquels nous avons été confronté, et notre origine commune, ce « plus » en termes ethnographiques n'a pas constitué un « plus » en termes méthodologiques. Notre connaissance culturelle commune incluait aussi une connaissance partagée des sujets « tabous » qu'il n'est pas question d'aborder lors des discussions. Nous avons eu recours à la diffusion d'une annonce qui indiquait que nous recherchions une famille indienne originaire du nord du pays par le biais de plusieurs canaux (messages envoyés aux membres de différentes équipes de recherche, sites web comme « *The Linguist List* », ou différents médias sociaux comme « *Orkut* » et « *Facebook* »). Nous avons aussi pu contacter le réseau « des amis d'amis » comme préconisé par Milroy (1987). Ce sont finalement trois familles indiennes installées dans des pays nordiques, la Suède, la

Norvège et la Finlande qui nous ont répondu favorablement. Quant à la famille indienne de Grenoble, elle avait déjà fait partie de notre corpus avant que de commencer notre travail doctoral. De fait le choix des pays s'est imposé à nous du fait des répondants.

Avec ces quatre familles indiennes, notre approche était de type monographique. D'une part, nous avons opté pour une observation sur le long terme, ce qui nous a permis un corpus 'riche'. D'autre part, nous avons majoritairement privilégié les récits de vie des parents, dans de plus rares cas, puisque selon nous ils sont d'un intérêt tout aussi important que ceux des enfants. Pour collecter nos données nous avons eu recours à une méthodologie tripartite : des (1) questionnaires (2) des entretiens (3) mais aussi des enregistrements de conversations entre et avec les membres de la famille (ce que nous avons précisé dans notre appel à coopération). Il n'est pas exclu de penser que ces enregistrements aient pu être dissuasifs quant à un éventuel souhait de participation. Nous tenions véritablement à investiguer notre terrain en ayant recours à ces enregistrements puisque comme certains chercheurs l'ont montré (Finocchiaro 2004 ; Calvet 1999 ; Latomaa et Suni 2011), il peut exister des écarts entre les pratiques linguistiques déclarées et les pratiques linguistiques effectives. Notre première tentative, menée lors de notre travail de recherche de Master avec la famille indienne à Grenoble, nous semble *a posteriori* critiquable : dans une ambiance dont l'artificialité nous saute aujourd'hui aux yeux. On peut entendre les membres de la famille se forcer à parler, les parents obligeant les enfants à prendre la parole, ce qui dans un effet de rebond, a influé sur les pratiques langagières elles-mêmes. De plus, les parents, monopolisant la parole, se mettaient en scène lors de la narration de leurs récits de vie, lassant ainsi leurs enfants, dont la prise de parole risquait alors de ne pas pouvoir se produire. L'artificialité de la situation telle qu'elle s'est déroulée alors et la conduite « guidée » de cet échange par les parents nous a semblé alors ce qu'il fallait absolument éviter. Fort de ces constatations, nous avons fait le choix d'une démarche immersive en passant plusieurs nuits au sein du foyer : notre projet était de parvenir à enregistrer des échanges « pris sur le vif » lors du petit-déjeuner par exemple avant que les enfants n'aillent à l'école ou après le dîner. Nous avons été accueilli à bras ouverts dans les familles de Norvège et de Finlande : cela nous a permis de saisir et d'enregistrer des échanges informels. En France et en Suède, les familles nous ont accordé des entretiens enregistrés, sur rendez-vous. L'intérêt de ces enregistrements est de nous avoir permis d'avoir accès à des extraits de « parlures » donnant à entendre la coprésence de variétés régionales propres à l'Inde de l'ouest, mais aussi à différents degrés de compétence linguistique en fonction de la situation de communication.

Les premiers éléments concernant les biographies et les pratiques langagières ont été recueillis par questionnaires, ce qui nous a ensuite permis d'élaborer le fil conducteur des questionnements menés lors des entretiens avec les parents et l'enfant aîné dans chaque fratrie (parallèlement aux enregistrements) pour un corpus d'une dizaine d'heures au total pour chaque famille. Cette approche socioethnographique ne nous a cependant pas permis d'approcher au plus près des politiques linguistiques familiales. Nous avons très vite remarqué les contradictions

entre les pratiques déclarées par les membres de la famille et les pratiques linguistiques que nous pouvions observer en immersion. Ainsi, devant nous, le père dans la famille en Suède dévalorise sa première langue, le « pendjabi », arguant du fait qu'il est Suédois et que toute sa famille possède la nationalité suédoise : « Ici tout est en suédois et le pendjabi ne marche pas, alors pour quelles raisons faudrait-il qu'ils apprennent le pendjabi ? Il faut qu'ils perfectionnent le suédois et l'anglais ».

L'un des arguments avancés par le père est que sa première langue ne sera d'aucune utilité à ses enfants qui vont faire leur vie en Suède. Pourtant et contrairement à ses déclarations, les parents communiquent en pendjabi et, certains de leurs objets usuels portent des inscriptions en pendjabi. De plus, la fille aînée exprime son intérêt pour l'apprentissage du pendjabi et lors de l'un des entretiens que nous avons conduits, elle nous révèle avoir suivi des cours de pendjabi à l'école pendant quelques semaines, apprentissage interrompu du fait d'une absence d'enseignants de pendjabi. Dans la famille installée en France, nous avons aussi pu observer des réponses ambivalentes : il est ainsi déclaré que le français est privilégié à la maison et l'anglais à l'école, mais le père de famille fait le choix d'envoyer ses enfants en Inde pour qu'ils apprennent l'hindi et qu'ils baignent dans la culture d'origine de leurs parents.

Nous avons donc dû repenser notre approche méthodologique pour approcher au mieux les attitudes langagières de nos enquêtés de façon à pouvoir approfondir les données récoltées. Par approximation plus que par réelle conscientisation, nous avons eu recours aux outils de l'approche ethnographique (prise des notes, observation des participants), ce qui nous permettait de rajouter de la socialité à notre approche de recherche. Comme le souligne Walters (2007 : 92), l'approche ethnographique facilite une interaction sur le long cours avec les participants, et dans leur vie quotidienne. L'un des outils ethnographiques déployés sur le terrain ou « *Outcropping* » selon Fetterman (1998 : 57) nous semble particulièrement adapté pour avoir accès au contexte d'une recherche ethnographique (dans une ville urbaine le marquage extérieur peut être les gratte-ciels, les immeubles brûlés, les graffitis, des odeurs d'urine dans une ruelle : ils peuvent informer de façon pertinente et laisser voir des influences sur les habitants). À la suite de Fetterman (1998), nous parlerons de « marquage linguistique familial » visant à relever et à révéler la présence de toutes les traces de marquage linguistique observées et observables au sein d'un foyer. Nous avons évoqué précédemment le fait que le père en Suède avait en sa possession un calendrier religieux avec des inscriptions en pendjabi dans une salle de son magasin, à cela il conviendrait d'ajouter un carnet en pendjabi et un manuel d'apprentissage du pendjabi près de la caisse dans son magasin. De la même manière, dans la famille à Grenoble, nous avons pu nous rendre compte de la présence de plusieurs vidéocassettes portant des inscriptions en sanscrit, la langue sacrée des hindous, alors qu'aucun des membres de la famille n'avait déclaré cette langue dans sa biographie langagière. Ces « marquages linguistiques » nous ont permis de constater non seulement la présence de langues non-déclarées mais aussi de pouvoir insister sur leur aspect fonctionnel ; enfin, et dans un dernier temps,

cela nous a permis d'investiguer plus avant les pratiques langagières des membres de la famille en sortant du cadre très normatif et guindé des premiers entretiens. Il n'a pas été si facile d'accéder à des informations sur les décisions prises ou les choix opérés quant aux politiques linguistiques familiales et quant aux transmissions ou ruptures de transmission de telle ou telle langue. Comme montré par Haque⁴ (2012), la politique linguistique familiale relève d'une idéologie linguistique, ce qui renvoie à la rationalisation de l'usage d'une langue selon ses expériences et selon les histoires socioculturelles de même que par rapport au statut des langues dans la société (minoritaire, immigrant, *et cetera*). Les familles en France et en Suède n'ont pas argumenté quant à la place prépondérante du français et du suédois au sein de leur foyer parfois au détriment des langues premières des parents.

Conclusion

Différentes approches méthodologiques, monographiques et ethnographiques ont été déployées en vue de la collecte des données lors des enquêtes menées dans des familles d'origine indienne et marocaine. Nous avons accordé une importance primordiale aux récits de vie mis en mots par les parents, parfois par les enfants, dans le but d'approcher au plus près les dires sur les pratiques et attitudes langagières.

Les entretiens semi-directifs ne nous ont pas été utiles pour récolter les données souhaitées. Un terrain associant la question migratoire à celle de la famille est un lieu que nous pensons être en tension du point de vue de l'idéologique linguistique qui peut s'avérer divergente concernant la communauté immigrante et les instances gouvernementales. Les propos du chercheur et son rôle sur le terrain peuvent être appréhendés avec une certaine méfiance par les enquêtés. Face à ce climat d'incertitude, nous pensons capital d'épouser une approche ethnographique permettant une posture participante, empathique et attentive à nos enquêtés.

Il conviendra de souligner que, pour nous les enquêteurs, il était primordial de ne pas limiter notre rôle à celui qui aurait seulement consisté à interroger les enquêtés mais en revanche, il s'est agi de traiter aussi de notre trajectoire linguistique, de décisions parentales au sujet de nos langues et même de nous lancer dans un apprentissage de l'arabe, ce qui a pu participer de l'établissement d'un rapport de confiance. En procédant ainsi, nous avons pu apprendre, dans les familles en Norvège et en Finlande, que les convictions linguistiques étaient instrumentales quant aux choix des langues des parents lors de la communication au sein du foyer.

Enfin et, en guise de conclusion nous sommes convaincus que le domaine scientifique ne peut plus faire l'économie aujourd'hui d'un travail de fond sur le long cours quant aux questions de politique linguistique familiale dans les contextes migratoires. Lors des migrations, les familles se retrouvent bien souvent seules face à des politiques linguistiques qui ne sont pas sans conséquence sur l'avenir de leurs enfants. Les futurs travaux dont nous formons le souhait qu'ils puissent à l'avenir se

⁴ S. Haque, *op.cit.*, p. 148.

développer de façon conséquente et convaincante, loin de tout préjugé, ne pourraient que bénéficier aux autorités éducatives bien entendu, mais aussi au bien-être des familles.

Bibliographie

- Beoku-Betts, J. (1994). When black is not enough: doing field research among Gullah women, *National Women's Studies Association Journal*, 6(3), 413-433.
- Blommaert, J. Foreword. In : S. Haque (éd.), *Family language policy / Politique linguistique familiale* (pp.1-7). München : Lincom.
- Canut, C. (2008). *Le spectre identitaire : entre langue et pouvoir au Mali*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Deprez, C. (2006). Ouvertures Nouveaux regards sur les migrations, nouvelles approches des questions langagières. *Langage et société*, 116, 119-126.
- Deprez, C. (1996). Une politique linguistique familiale : le rôle des femmes. *Éducation et sociétés plurilingues*, 35-42.
- Deprez, C. (1994). *Les enfants bilingues : langues et familles*. Paris : Didier.
- Finocchiaro, CM. (2004). *Language maintenance shift of a three generation Italian family in three migration countries: An international comparative study* [thèse de doctorat, Université de Melbourne].
- Fetterman, D M. (1998). *Ethnography: Step by Step*. California : Sage Publications.
- Fishman, J. A. (1991). *Reversing Language Shift : Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*. Clevedon : Multilingual Matters.
- Goodenough, W. H. (1956). Residence Rules. *Southwestern Journal of Anthropology*, 22-37.
- Haque, S. (Dir.) (2019). *Politique linguistique familiale / Family language policy*, München : Lincom.
- Haque, S. (2019). Introduction. In : S. Haque (éd.), *Politique linguistique familiale / Family language policy* (pp. 9-21). München : Lincom.
- Haque, S. (2012). *Étude de cas sociolinguistique et ethnographique de quatre familles indiennes immigrantes en Europe : pratiques langagières et politiques linguistiques nationales & familiales* [thèse de doctorat, Université de Grenoble].
- Haque, S. (2010). Transmission des langues natives aux deuxièmes générations : le cas de la diaspora indienne en Europe Nordique et occidentale. *TRANEL : travaux neuchâtelois de linguistique*, 52, 29-50.
- Latomaa, S. & Suni, M. (2011). Multilingualism in Finnish schools: Policies and practices, *ESUKA-JEFUL*, 2(2), 111-136.
- Léglise, I. (2019). Documenter les parcours des familles transnationales : généalogies, biographies langagières, et pratiques langagières familiales. In : S. Haque (éd.), *Politique linguistique familiale / Family language policy* (pp.159-181). München : Lincom.
- Lüdi, G., & Py, B. (2013). *Être bilingue*. Berne : Peter Lang.
- Lévi-Strauss, C. (1983). *Le regard éloigné*. Paris : Plon.
- Milroy, L. (1987). *Language and Social Networks*. Oxford : Wiley.

- Moore, D. (2001). Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques. In : D. Moore. (éd.), *Références, modèles, données et méthodes* (pp. 7-22). Paris : Didier.
- Olivier de Sardan, J-P. (2015). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Paris : L'Harmattan.
- Panis, C. (2014). « *On est comme les Mossis mais pas mossi comme ça* » : fluctuation intersubjective des positionnements discursifs en interaction familiale au Burkina Faso [thèse de doctorat, Université Paris Descartes 5].
- Pike, K. L. (1990). Pike's Reply to Harris. In : T.N. Headland, K.L. Pike & M. Harris (éds.), *Emics and Etics – the Insider/Outsider Debate* (pp. 62-74). US : Sage Publications.
- Spolsky, B. (2004). *Language Policy*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Varro, G. (2012). Les « couples mixtes » à travers le temps : vers une épistémologie de la mixité. *Enfances, Familles, Générations*, 21-40.
- Varro, G. (2003). *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*. Paris : Belin.
- Varro, G. (Dir.) (1996). *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*. Paris : Armand Colin.
- Walters, S. (2007). Case Study or Ethnography? Defining terms, making choices and defending the worth of a case. In : Walford G. (éd.), *Methodological developments in ethnography : Studies in educational ethnography* (pp. 89-108). Amsterdam : Elsevier.